

Marche ou grève

Jeudi 13 avril 2023, le vingt heures de France 2 s'achève par la petite formule adaptée aux circonstances du jour : « C'est la fin de ce journal réalisé dans des conditions particulières en raison de la grève d'une partie du personnel ».

Quelle grève ? Quelle partie du personnel ? Le téléspectateur n'a pas besoin d'en savoir plus. D'ailleurs, ce soir, il ne s'est probablement pas rendu compte que les conditions étaient particulières ! On appelle ça le mode dégradé.

A France télévisions, à tous les niveaux, la direction nous le répète la main sur le cœur, on respecte le droit de grève... à condition tout de même que ça ne se voit pas !

Comme par exemple le 12 septembre 2022, jour choisi par une intersyndicale, dont faisait partie l'Unsa, pour exiger l'abandon du projet Tempo. Il aura tout de même fallu l'intervention de quelques élus sur le plateau du 19/20 pour que la direction de l'information daigne diffuser quelques synthèses pour expliquer les raisons de cette grève.

Que voulez-vous, c'est bien connu, ce sont toujours les cordonniers qui sont les plus mal chaussés ! Mais bon, on vous le redit, à France Télévisions on respecte le droit de grève, et même qu'à la direction du CDE, on prend ça très au sérieux. On considère que la grève est au même niveau que les risques d'inondations ou d'incendie !

C'est bien connu, le service public a une fâcheuse tendance à abuser du droit de grève. Regardez les média privés, ils sont meilleurs, ils sont moins chers et ils ne sont jamais en grève ! ... Enfin, presque.

Samedi 15 avril, les amateurs de rugby abonnés de canal + n'en reviennent pas. Le commentaire du match de top 14, Racing 92 contre Bordeaux Bègles démarre d'une manière assez inhabituelle : « En raison d'un mouvement social d'une partie des équipes d'un de nos prestataires, nous ne serons pas en mesure de proposer une captation optimale. A la suite de ce débrayage jusqu'à 15h14, nous vous proposons uniquement un plan large ainsi que le son ».

On imagine assez facilement à quel point on respecte le droit de grève dans le groupe de monsieur Bolloré. Les mots choisis pour en parler ne sont pas les mêmes, une réalisation dans des conditions particulières d'un côté, une captation pas optimale de l'autre. Une nuance qui fait toute la différence entre audiovisuel public et privé ?

Mais revenons à notre Vingt heures, ce 13 avril. Un journal impeccable, avec une présentatrice assise devant deux micros posés sur la table. Les fameuses conditions particulières.

Rien à signaler donc, jusqu'à 20h30, juste après un sujet sur l'Inde. Un tout petit détail passé probablement inaperçu, un petit micro apparu discrètement sur la chemise de la présentatrice suite aux exigences de quelques cadres zélés malgré la grève d'une partie de l'équipe son.

Un petit détail, certes, mais qui aura permis de ne pas terminer ce vingt heures dans des conditions trop particulières.

Une journée de grève ordinaire qui se termine en apothéose et qui raisonne comme un bras d'honneur adressé à une partie du personnel.

Le 19 avril 2023